

Direction Départementale des Finances Publiques des Côtes d'Armor Bilan de l'année 2016

Mai 2017

EDITO



Dans un contexte lourd et dans un environnement économique toujours difficile et fortement contraint, la DDFiP et ses agents ont été au rendez-vous et sont restés très mobilisés pour renseigner et accompagner les usagers dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales. A cet égard, j'observe que le civisme fiscal des particuliers comme des professionnels reste toujours d'un très bon niveau dans notre département.

Depuis plusieurs années, la DDFiP s'est engagée dans le processus de généralisation des démarches numériques pour l'ensemble de ses publics. Ainsi, le déploiement de la dématérialisation totale dans le secteur public local a été, comme en 2015, au cœur des activités de la DDFiP.

Autre enjeu majeur pour la DDFiP : la révision des valeurs locatives des locaux professionnels. Après plusieurs années de travaux préparatoires, la réforme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017. La DDFiP a lancé une importante campagne d'information et de communication destinée aux élus locaux et aux représentants des professionnels pour leur présenter le dispositif de révision et les prochaines étapes de la réforme.

Nul doute que l'année 2017 sera riche en événements pour la DDFiP avec notamment l'intégration de réformes importantes comme les fusions d'intercommunalités et la préparation du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Les équipes de la DDFiP seront également fortement mobilisées pour assurer la mise en œuvre au plan local des orientations majeures de notre administration et poursuivre les projets de réorganisation fonctionnelle de ses services.

Stéphane HALBIQUE
Administrateur général des finances publiques

Les missions principales de la DDFiP

La DDFiP assure des missions très diversifiées se rapportant à :

- **L'impôt** : assiette et calcul des impôts dus par les particuliers et les entreprises, contrôle, recouvrement des impôts d'Etat et des impôts locaux, traitement du contentieux y afférant, gestion du plan cadastral et tenue du fichier immobilier.
- **La gestion publique** : gestion et paiement des dépenses de l'Etat, tenue de la comptabilité de l'Etat et de celle des collectivités locales, expertise et actions économiques et financières, gestion du domaine.



Siège de la Direction départementale
des finances publiques des Côtes d'Armor
17 rue de la gare à Saint-Brieuc

La Direction départementale des finances publiques anime et coordonne l'ensemble des services au plan départemental

Au 1^{er} janvier 2017, le réseau départemental est constitué de :

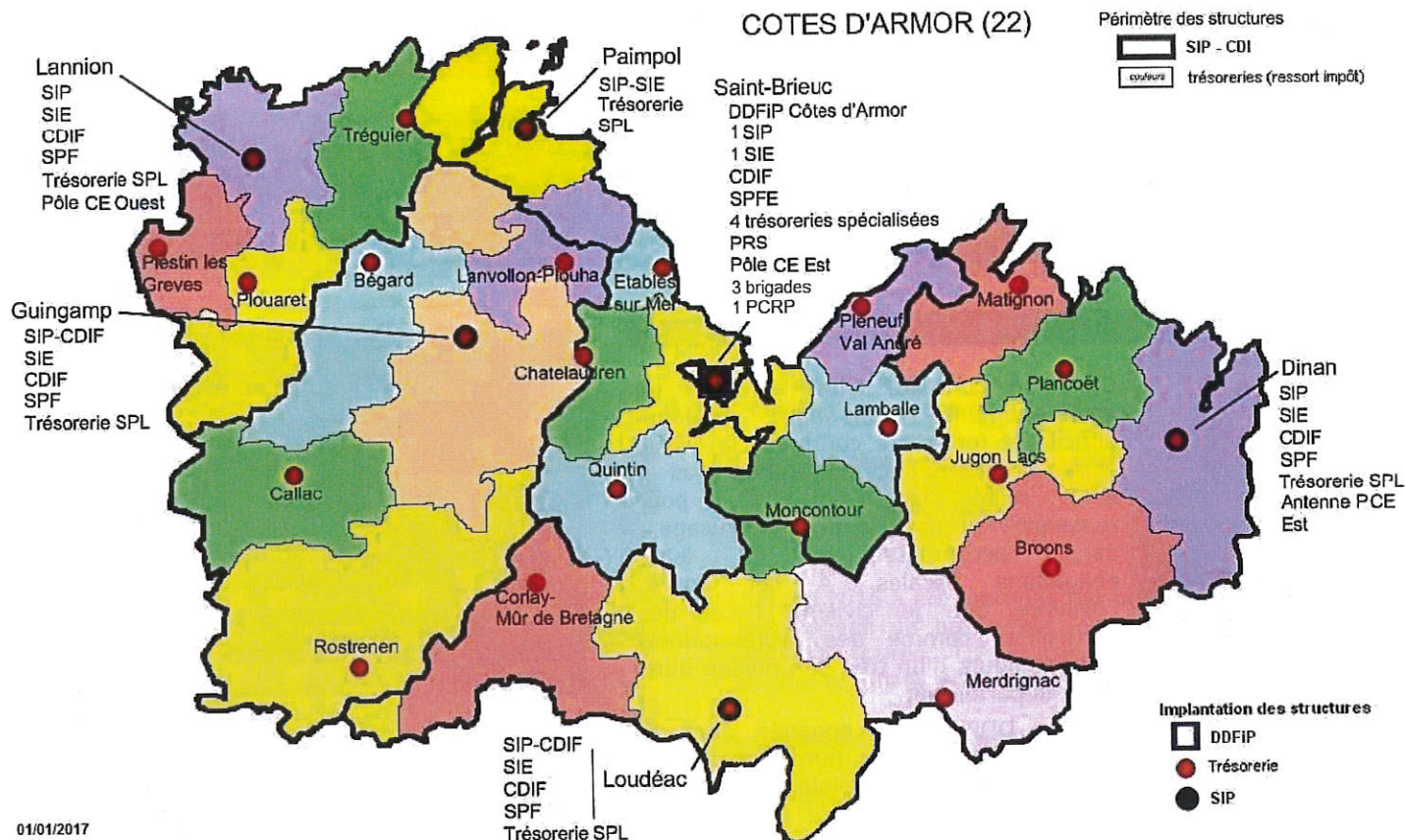
- **5 SIP et SIP-CDIF**
- **1 SIP - SIE**
- **1 Pôle de recouvrement spécialisé**
- **5 CDIF**
- **5 SIE**
- **4 Services de Publicité Foncière.**
- **1 SPFE**
- **3 brigades** (1 Brigade de Contrôle et de Recherche, 2 brigades de vérifications)
- **2 pôles contrôle expertise**
- **1 PCR**
- **18 trésoreries mixtes**
- **10 trésoreries spécialisées** secteur public local ou hospitalière

Légende :

*SIP : Service des impôts des Particuliers
SIE : Service des impôts des Entreprises
CDIF : Centre des Impôts Fonciers
SPFE : Service de publicité foncière – Enregistrement
PCR : Pôle de contrôle revenus/patrimoine*

(voir carte page suivante)

COTES D'ARMOR (22)

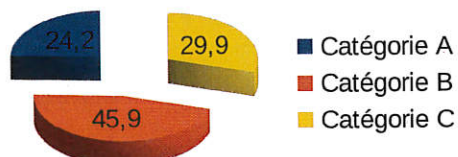


01/01/2017

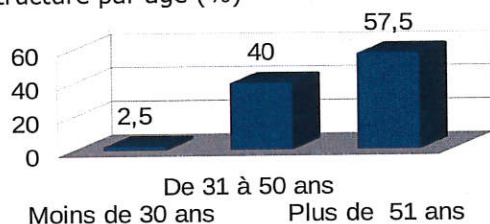
Les ressources humaines

Au 1er janvier 2017, l'effectif départemental comporte 778 emplois implantés

• Répartition par catégorie (%)



• Structure par âge (%)



• Répartition par sexe



La formation professionnelle

Elle intègre trois éléments : la formation initiale, la formation continue et les préparations aux concours. **Plus de 2 900 jours/agents** de formation ont été dispensés en 2016 (7 % environ de la masse salariale est consacrée à la formation chaque année).

Le budget de la DDFiP

Optimisation et rationalisation budgétaire

Le montant total des dépenses mandatées en 2016 s'est élevé à 3,3 M € (hors masse salariale), soit une baisse de 5,7 % par rapport à 2015.

Dépenses exécutées (principaux postes) :

- Dépenses de fonctionnement : 3 M€
 - Dépenses d'équipement : 125 K€
 - Dépenses liées à des travaux immobiliers : 220 K€
- Dans un contexte de baisse régulière de ses moyens budgétaires, la DDFiP a poursuivi son effort de maîtrise des coûts, tout en maintenant à niveau le parc informatique et en finançant des opérations d'aménagement des espaces de travail.

Les principales mesures d'économies mises en œuvre ont porté sur l'affranchissement, poste de dépenses le plus important à plus d'un million d'euros et les solutions d'impression.

L'immobilier

- Nombre de sites : 31 dont 11 domaniaux
- Surface utile totale : 16 184 m²

Le service aux agents et les relations sociales

Nombre de séances en 2016 :

- **Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) :** 5 séances
- **Comité technique local :** 4 séances
- **Commissions administratives paritaires locales :** 9 séances
- **Conseil départemental de l'action sociale :** 4 séances

La gestion fiscale en chiffres

Les impôts des particuliers

Campagne IR 2016 (revenus 2015)

- Nombre de contribuables : 343 808 (dont 41,22 % imposables)
- Nombre de déclarants en ligne : 140 610 (40,90 %)
- Taux de paiement dématérialisé : 54,03 %
- Total de l'impôt émis : 364 M€
- Article moyen par foyer : 1 060 €
- Nombre de redevables ISF : 1 949
- Montant des droits ISF : 16,1 M€

Un civisme fiscal d'un niveau élevé, tant pour les obligations déclaratives (98,26 %) que pour le paiement de l'impôt (99,04 % au 31/12/2016)

Les impôts des professionnels

- Nombre de dossiers d'IS : 15 109
- Nombre de dossiers BIC (RSI et RN) : 9 399
- Nombre de dossiers BNC (DC) : 4 467
- Nombre de dossiers BA (réel et RSI) : 7 606
- Nombre de dossiers SCI : 8 464

Dans un contexte économique peu favorable en 2016, le civisme fiscal est d'un très bon niveau, tant pour les obligations déclaratives (96,76 %) que pour le paiement spontané des impôts (97,49 %)

Les relations avec les usagers

• L'accueil des contribuables en 2016

Comme chaque année, les campagnes de souscription des déclarations de revenus et de paiement des impôts des particuliers constituent des moments forts en termes de relations à l'usager et de mobilisation des agents des SIP et des trésoreries de proximité.

Les services ont renseigné 129 957 contribuables aux guichets et 111 693 par téléphone

La promotion de l'offre de services en ligne se poursuit, notamment avec un accueil du public spécialement dédié à la déclaration en ligne dans les centres des finances publiques (SIP).

Chaque année, le nombre de déclarants en ligne augmente dans le département d'environ 8 %.

• Les réclamations

- * Nombre de réclamations contentieuses reçues : 23 889
- * Nombre de réclamations gracieuses reçues : 12 901

Le conciliateur fiscal

509 demandes reçues en 2016, 95,47 % des demandes traitées en moins de 30 jours
38,52 % des décisions favorables à l'usager

• L'offre de sécurité juridique

- * Nombre de demandes de rescrit : 170 demandes reçues

Les restitutions aux entreprises

- Part des **demandes de remboursement** de crédit de TVA et de restitution d'IS traitées dans les 30 jours : 93,84 %.

- **CICE** : 15 828 demandes d'imputation ou de remboursement de CICE traitées en 2016 pour un montant total de 147 millions d'€.



Centre des finances publiques
4 rue Abbé Garnier à Saint-Brieuc

La publicité foncière

- Nombre de formalités requises : 115 299
- Légère reprise du marché immobilier.

Les contrôles fiscaux

- Rectifications (droits et pénalités) : 57 M€

Le cadastre

- Nombre de déclarations de propriétés bâties : 14 449
- Nombre d'opérations foncières : 9 905

Les amendes

- Taux de recouvrement contentieux des amendes : 36,18 %

La gestion publique en chiffres

Opérations de l'Etat	Secteur public local
• Recouvrement des produits divers : * Nombre de titres à recouvrer : 14 995 * Montant des titres à recouvrer : 18 M€ • Dépôts de fonds au Trésor : * Nombre de comptes gérés : 444 * Encours : 27 706 K€	• Païement de la dépense : * Lignes de mandats : 1 642 841 * Montant des dépenses : 3,6 MdS d'€ • Recouvrement des produits locaux : * Lignes de titres : 1 442 338 * Montant des recettes : 3,5 MdS d'€ Le secteur public local centralise et suit 2 230 comptes de collectivités et établissements publics locaux présents sur le département et 2 278 régies opérationnelles. L'année 2016 a été marquée par une progression sensible des moyens de paiements automatisés (prélèvements, cartes bancaires, TIP et talons optiques) : + 7 % en nombre et + 9 % en montant. • Prestations de conseil : * Nombre d'analyses financières : 45 dont 9 prospectives



Le Centre des finances publiques de Quintin

Action et expertise économique	Missions domaniales
• Entreprises en difficulté : La DDFiP intervient au profit des entreprises en difficulté par l'intermédiaire de deux commissions spécifiques : la commission des chefs de services financiers (CCSF) qui examine les dossiers d'entreprises accusant des impayés simultanément fiscaux et sociaux et le comité départemental d'examen des difficultés de financement des entreprises (CODEFI). * Nombre de dossiers déposés auprès de la CCSF : 29 * Nombre de réunions de la CCSF : 8 * Nombre de plans octroyés : 16 * Nombre de réunions de la cellule de veille CODEFI : 5	• Evaluations domaniales : * Nombre de demandes d'évaluations : 1 753 • Conventions d'utilisation et entretien des bâtiments : * Nombre de conventions rédigées : 375 • Cessions immobilières : * Nombre de procédures de cession de biens domaniaux finalisées : 11 * Montant total des cessions réalisées : 417 113 €

Quelques faits marquants de l'année 2016

- Poursuite des travaux préparatoires de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels.
- Accompagnement des élus à la mise en place du nouveau schéma intercommunal par le biais de simulations fiscales et la tenue de réunions techniques organisées par la DDFiP.
- Préparation des organismes publics locaux au passage à la facturation électronique le 01/01/2017. Onze réunions, rassemblant plus de 750 représentants des services comptables financiers et informatiques des collectivités locales, ont été organisées afin de présenter cette nouvelle étape du processus de dématérialisation des échanges.
- Réunion le 17/06/2016 du groupe de travail départemental «Fiabilisation des comptes de gestion des EPS» associant les ordonnateurs et les comptables du département assurant la gestion d'un centre hospitalier.
- Formation conjointe ordonnateurs/comptables organisée le 23/09/2016 sur le thème de la dématérialisation dans le secteur public hospitalier.
- Signature d'un second contrat d'apprentissage avec un étudiant inscrit au CFA de Plérin et préparant un master de responsable management durable, qualité, sécurité, environnement. L'apprenti a été accueilli à la DDFiP le 03/10/2016 pour une durée d'un an.
- Intervention de la DDFiP le 17/11/2016 à l'ISPAIA de Ploufragan dans le cadre des «jeudis de l'info associative» sur le thème «Les associations et la fiscalité».